

L'Eclairer du Gâtinais, 20 février 2014

La mesure sera effective dès les élections européennes de mai prochain
Le vote blanc bientôt aux urnes

Enfin reconnu comme un vote à part entière et non un bulletin nul, le vote blanc ne satisfait pas tout le monde, y compris ses partisans.

▀ C'était une demande vieille comme le suffrage universel. Les deux assemblées parlementaires ont adopté cette semaine un projet de loi visant à reconnaître la validité du vote blanc. Désormais, ce qui consiste en un bulletin vierge ou une enveloppe vide sera distingué des votes dits « nuls », qu'ils soient déchirés, ratés ou fantaisistes. Le vote blanc aura désormais sa place à part entière comme un acte politique officiel.

« Une nécessaire marque de respect »
Les centristes de l'UDI, à l'origine du projet, peuvent se féliciter d'avoir su créer une certaine unité tant à gauche qu'à droite.

Le socialiste Jean-Pierre Suet, sénateur du Loiret, fait partie des défenseurs du texte, qu'il considère comme une « nécessaire marque de respect » envers ces électeurs. Le dis-



Le vote blanc sera officialisé à partir des élections européennes de mai 2014.

tinguo entre abstention et vote blanc est maintenant chose faite.

Avec cette reconnaissance, le vote blanc exprime le désaccord avec l'offre politique et se différencie d'un rejet pur et simple du suffrage universel.

Vote plus gris que blanc ?
Si l'avancée constitutionnelle est indéniable, de nombreuses questions restent en suspens.

Le vote blanc ne sera officialisé qu'à partir des Européennes de mai.

« Nous regrettons que le gouvernement se soit opposé à l'application du texte des municipales de mars prochain », accuse François Sauvadet, vice-président du groupe UDI à l'Assemblée et auteur du projet. À l'Elysée, on assure que ce n'est qu'une question de « problème informatique ».

Autre problème, les votes blancs seront comptabilisés à part des partis politiques. Le parti du vote blanc (PVB), qui milite pour la reconnaissance de ce bulletin, est très loin d'être satisfait. « C'est un enterrement de première classe ! », s'insurge même Stéphane Guyot, président du mouvement. « Le vote blanc n'est toujours pas reconnu comme une voie exprimée. La loi a été vidée de son contenu pour ne garder que cette distinction entre blanc et nul. »

François Sauvadet lui-même aurait voulu « aller plus loin et comptabiliser ces votes. Mais certaines réticences à l'UMP et au PS ne nous assuraient pas une majorité sur ce point ».